



Poids d'un héritier sur l'achat d'une partie d'un indivis

Par **tesh**, le **10/10/2009** à **16:44**

Bonjour,
Je suis en indivis avec mes deux soeurs et ma nièce d'une maison et deux champs attenants. Le notaire et une agence immobilière estiment l'ensemble à un prix très différent. Je souhaite acheter la maison sans les champs mais les autres héritières préfèrent vendre l'ensemble à l'acheteur de l'agence immobilière qui me semble fictif. Il est en effet habituel dans cette région que les agences qui se sentent en monopole mentent pour avoir la vente qui finalement dure 6 mois ou plus.
Peuvent-elles s'opposer à ma demande ?
Ai-je plus de poids que cet acheteur potentiel qui achèterait l'ensemble du bien ?
Si nous allions jusqu'à la vente aux enchères, ai-je priorité sur un renchérisseur ?
Je suis désolé si cette question a déjà été posée. Si c'était le cas, merci de m'indiquer le lien où se trouve la réponse à ma question.